



Montpellier le 16 décembre 2010

Communiqué de presse

Un nouvel Aigle de Bonelli électrocuté au sud-est de Béziers : les opérateurs du Plan National d'Actions déplorent une avancée trop lente de la neutralisation des lignes dangereuses du secteur

Début décembre, un nouvel aigle de Bonelli a été découvert électrocuté au sud-est de Béziers, alourdissant la série noire sur ce secteur : 1 cas en 2008, 1 cas en 2009 et 2 cas début 2010. Avec seulement 30 couples en France, et une trentaine de jeunes produits par an, les pertes répétées d'immaturs sur ce secteur dont la dangerosité est connue sont hautement préjudiciables à l'avenir de cette espèce qui bénéficie d'un Plan National d'Actions en application du Grenelle de l'environnement.

Découverte de l'aigle électrocuté

Constaté début décembre par les gardes de la brigade ONCFS de l'Hérault, un nouveau cas de mortalité par électrocution d'un jeune aigle de Bonelli est à déplorer. L'oiseau était bagué, Il s'agit d'un aiglon de l'année, né sur un site près de Marseille. Quatre buses ont également péri sous le même pylône. Les 5 oiseaux ont été radiographiés et ne présentent aucune blessure par plombs. L'origine de la mort ne fait donc aucun doute.

En à peine plus de deux ans, 5 électrocutions d'Aigles de Bonelli ont ainsi été enregistrées dans le même secteur du Sud-Est de Béziers. Une sixième est aussi intervenue un peu plus à l'Est, sur la commune de Marseillan.

Des pertes à répétition

Depuis deux ans, les acteurs du plan d'action national Bonelli renforcent leurs échanges avec les entreprises nationales publiques de distribution de l'électricité (Electricité Réseau Distribution France : ERDF, pour la basse et moyenne tension

principalement incriminée dans les mortalités et Réseau Transport Electricité RTE pour la haute et très haute tension). Plusieurs réunions du Comité National Avifaune qui regroupe les 2 entreprises et les têtes de réseau associatif (Ligue pour la Protection des Oiseaux, LPO, et France Nature Environnement, FNE) se sont tenues spécifiquement sur le cas de l'Aigle de Bonelli. Des échanges régionaux et locaux, y compris sur le terrain, ont également eu lieu.

Des solutions techniques simples permettent d'atténuer la dangerosité des lignes mais l'action des compagnies en charge du transport de l'électricité est insuffisante pour limiter de manière significative la menace

Dès la découverte des premiers cas d'électrocution en novembre 2008 et début 2009, le secteur situé au Sud-Est de Béziers a été signalé comme ultra prioritaire au niveau national pour être équipé en dispositifs préventifs dont l'efficacité est avérée. Les mortalités de 2010 ne font fait que confirmer la dangerosité de ce secteur.

En effet, sur ce domaine vital, de nombreux jeunes aigles erratiques (période de 2 à 3 ans pendant laquelle les jeunes oiseaux se regroupent avant de rechercher un site de reproduction, sont attirés sur ce secteur très riche en proies. Une cartographie des tronçons de lignes et pylônes dangereux a été fournie par les opérateurs du plan national d'action aux deux entreprises exploitant les lignes qui ont été sollicitées pour intervenir avant l'arrivée d'un nouveau contingent de juvéniles sur le secteur (fin d'été).

L'entreprise RTE a équipé ses pylônes avec un dispositif expérimental au cours de l'automne 2010 en prévoyant un suivi post-travaux pour juger de leur efficacité.

ERDF a également démarré ces travaux ; force est de constater que ceux-ci n'ont pas encore permis de sécuriser le cœur même de la zone sensible. Malgré une réceptivité réelle des services locaux, ERDF tarde à prendre la mesure de ses responsabilités dans la conservation de l'espèce et à s'engager sur des mesures ambitieuses, chiffrées et des délais clairs d'application.

Les actions pour la conservation des aigles de Bonelli

Rappelons que l'aigle de Bonelli, rapace emblématique et menacé du pourtour méditerranéen, ne compte plus que 30 couples en 2010 sur l'ensemble du territoire français. Depuis 1999 deux plans nationaux d'actions menés sous l'égide des différents ministères en charge de l'écologie sont appliqués. Ce rapace reste soumis à de très fortes menaces mettant en péril sa survie dans notre pays. L'électrocution et la collision sur les lignes électriques constituent les causes principales identifiées de mortalité pour l'espèce, bien avant le braconnage, le dérangement pendant la reproduction, ou encore la disparition des habitats favorables. Ainsi, depuis 1990, pas moins de 28 oiseaux bagués ont été retrouvés électrocutés en France et ce chiffre doit être considéré comme un minimum, compte tenu de la difficulté pour retrouver les dépouilles dans la nature.

En cette fin d'année internationale de la biodiversité, les efforts doivent plus que jamais redoubler d'intensité pour stopper cette série noire qui fragilise fortement les populations de cette espèce emblématique et ruine l'action publique conduite en faveur de l'espèce.

Contact Presse :

Chargée de communication DREAL LR

Florence Fabry – 04 34 46 64 20

florence.fabry@developpement-durable.gouv.fr

Contacts :

Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (coordinateur technique national du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli) :

Olivier Scher – 04.67.29.90.65

pna@cenlr.org

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Languedoc-Roussillon (coordinatrice du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli) :

Patrick Boudarel – 04.34.46.66.54

patrick.boudarel@developpement-durable.gouv.fr

Conservatoire - Etude des Ecosystèmes de Provence (coordinateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli en PACA) :

Irène Nzakou – 04.42.26.74.31

irene.nzakou@ceep.asso.fr

CORA FS : Centre Ornithologique de Rhône-Alpes Faune Sauvage (coordinateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli en Rhône-Alpes) :

Michel Mure – 04 75 35 55 90

michel.mure@corafaunesauvage.fr

Site du Plan national d'actions Aigle de Bonelli : <http://www.aigledebonelli.fr/>

Site DREAL LR PNA : http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=816